



mag **sacem**

N° 95

LE MAGAZINE
DES SOCIÉTAIRES
SACEM
JANVIER-AVRIL 2016

Culture et création

Une économie sur laquelle on peut compter

DOSSIER > PAGE **06**

sacem *f*
Société des Auteurs,
Compositeurs et
Éditeurs de Musique

14 > DÉCRYPTAGE
Répartition
Une réforme pour
les chaînes du câble

16 > PORTRAIT
Grand Corps Malade
Le chantre du slam français

18 > COULISSES
Le spectacle vivant
Debout face à la barbarie

L'ÉDITO

La création partagée



© JEAN-BAPTISTE MILLOT

Depuis des années, la notion de travail isolé du compositeur ou de l'auteur a considérablement évolué; la création de groupe est un phénomène qui s'est fortement intensifié et ce, dans la plupart des genres musicaux.

Si la composition solitaire reste la règle dans le monde de la musique contemporaine, dans une grande partie de la création pour l'audiovisuel ou encore dans le cas d'auteurs-compositeurs bien

connus, de nombreux secteurs de la musique, telles par exemple les musiques urbaines, comportent souvent une demi-douzaine d'ayants droit, voire plus.

Ajoutez à cela que tous ne sont pas forcément édités par le même éditeur et que figure parfois, à l'intérieur de l'œuvre déposée, l'extrait d'un autre titre créé par un autre groupe et vous aurez une idée de la complexité à laquelle les services de documentation de la Sacem doivent faire face, certains dépôts dépassant la vingtaine d'ayants droit.

La multiplicité des cosignatures sur un même titre est l'une des explications de la difficulté que rencontrent bon nombre de créateurs de l'univers des « musiques actuelles » à vivre de leurs droits d'auteur. Il est vrai que toute personne ayant approché de près ou de loin l'enregistrement d'une œuvre s'estime légitime à être rémunérée au titre du droit d'auteur, même si sa participation n'a été que purement technique ou administrative.

Renverser un accord de fa majeur, placer un effet sonore sur un son de guitare, faire écouter un titre à « un homme qui connaît un homme qui connaît Pascal Nègre » ou aller chercher les cafés pendant un enregistrement ne justifie pas de cosigner une feuille de dépôt d'œuvre. Le droit d'auteur est sacré, il n'est pas fait pour résoudre les petits arrangements entre amis ou permettre à de simples intermédiaires d'obtenir une rémunération en supplément de celle qu'ils reçoivent déjà pour des fonctions indirectement liées à la création.

C'est encore plus grave lorsque ces exigences de cosignature proviennent de personnes en position de force, du fait de leurs responsabilités dans des organes de diffusion, de production ou dans des agences de publicité.

Mais les créateurs doivent rester également vigilants et rigoureux. Certains souhaiteraient que l'on puisse donner aux différents ayants droit d'une œuvre, en fonction du travail réalisé, des pourcentages inégaux lors de cosignatures, ce que nos statuts ne permettent actuellement pas. C'est une idée qui devra être mûrement approfondie, car, même si son argumentation de base peut sembler justifiée, elle pourrait constituer une porte ouverte à tous les abus. La Commission des compositeurs du Conseil d'administration a examiné, il y a deux mois, le dépôt d'une œuvre destinée à la publicité et ne comprenant qu'une seule note, donc un seul son qui était simplement modulé du grave à l'aigu pendant deux minutes. Ce dépôt absurde était cosigné par six compositeurs. Ce sont de telles extravagances, qui contribuent à mettre en danger la notion même du droit d'auteur, que tant de personnes aimeraient mettre à bas.

Nous resterons attentifs : créer à plusieurs doit constituer une fête et jamais une contrainte, si ce n'est celle de l'exigence artistique. Quant au fameux dépôt, soyez tous rassurés, il a été refusé par une décision prise à l'unanimité... •

Laurent Petitgirard,
compositeur, président du Conseil d'administration,
membre de l'Institut

PRIX DU DROIT D'AUTEUR

Rendez-vous pour le grand oral!

Le 10 janvier, les étudiants participant à la deuxième édition du Prix Sacem du droit d'auteur, lancé par Sacem Université, rendaient leur copie. Spécialisés en droit de la propriété intellectuelle, en technologies de l'information et de la communication ou élèves avocats, ils étaient invités à écrire un article sur le thème : « La copie privée est-elle une solution du passé ou d'avenir ? ». Les cinq finalistes soutiendront leur composition devant le jury présidé par Jacques Toubon, défenseur des droits, le 30 mars à 17 heures, à l'auditorium de la Sacem. •

EN SAVOIR + : SOCIETE.SACEM.FR/
UNIVERSITE/EVENEMENTS.

Élections À vos agendas!



© THOMAS BARTEL



D'avril à juin, le printemps sera, comme chaque année, ponctué par les assemblées générales.

📍 **18 avril 2016, 10h30** : Assemblée générale du Comité du cœur.
Dépôt des candidatures jusqu'au vendredi 26 février 2016.

📍 **26 mai 2016, 14h30** (à défaut de quorum, le jeudi 23 juin 2016 à 10h) : Assemblée générale de la Smacem, la mutuelle des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique.
Dépôt des candidatures jusqu'au jeudi 31 mars 2016.

📍 **1^{er} juin 2016, 11h** : Assemblée générale de l'Amicale des allocataires.
Dépôt des candidatures jusqu'au mardi 26 avril 2016.

📍 **23 juin 2016, 14h30** : Assemblée générale de la Sacem.
Dépôt des candidatures jusqu'au jeudi 31 mars 2016.

AG SACEM

Participez à la vie de votre société!

1. Présentez votre candidature

Vous souhaitez postuler au Conseil d'administration ou aux différentes Commissions statutaires, réglementaires et techniques de la Sacem ? Adressez votre candidature au Conseil d'administration **le jeudi 31 mars au plus tard**. Tout postulant doit faire acte de candidature, y compris les commissaires nommés pour un an et en exercice. Le courrier ou e-mail de candidature doit être adressé au secrétaire général de la Sacem, avec copie à Roger-Pierre Hermont. Rendez-vous dans votre espace sécurisé pour connaître les conditions d'éligibilité et le rôle des Commissions. Consultez les statuts et le règlement général de la Sacem sur sacem.fr.

2. Élisez vos représentants

Votez en ligne ou par voie postale du 23 mai (9h) au 22 juin (12h) ou sur place, au siège de la Sacem, le 23 juin, de 13h à 16h.

3. Assistez à l'Assemblée générale annuelle de la Sacem le 23 juin à 14h30, au siège de la Sacem – 225, avenue Charles-de-Gaulle, à Neuilly-sur-Seine. L'Assemblée générale statue sur les comptes annuels et sur le rapport d'activité et proclame les résultats des élections. •



Pour aller plus loin...

CREATEURS-EDITEURS.SACEM.FR

RÉPARTITION DU 6 JANVIER 2016

Tendances

204,3 M€ ont été traités lors de la répartition du 6 janvier 2016 (- 8,77% par rapport à janvier 2015). • Le secteur de la **télévision** (76,4 M€) baisse de **4,97%** en raison d'une régularisation exceptionnelle de droits câble, satellite et ADSL survenue lors de la répartition de janvier 2015 (8,5 M€). Les secteurs public et privé progressent de 6,38% et 6,19%. • Les **droits généraux** (35,3 M€) augmentent de **6,31%**, notamment au niveau des tournées symphoniques (+ 6,99%) et professionnelles (+ 12,45%).

• Le secteur de la **radio** (34,8 M€) diminue de **3,67%**. La grève des stations de Radio France, en mars 2015, et la diffusion en continu du répertoire musical ont eu un effet sur le volume de minutes de diffusion à prendre en compte (+ 12% sur le semestre).

• Le **streaming** et le **téléchargement** (13 M€) progressent de **12%**, avec + 38,88% pour l'écoute en ligne, en raison de la mise en répartition des exploitations du 1^{er} semestre 2015 de YouTube. Concernant la **vidéo à la demande** (0,4 M€), les sommes en provenance de Netflix, pour les exploitations de septembre à décembre 2014, ont été traitées pour cette répartition. Il en est de même pour l'offre VOD Microsoft Xbox pour la période 2012-2013. Malgré le paiement des droits provenant de ces nouveaux opérateurs, ce secteur enregistre une forte baisse (- 78,17%). Il y avait eu, en janvier 2015, des régularisations d'Orange VOD et iTunes VOD.

• À noter : le Conseil d'administration de la Sacem a décidé d'accélérer le processus de répartition des sommes provenant de la sonorisation de lieux publics à l'aide de supports enregistrés. Ces sommes sont, dorénavant, réparties quatre fois par an. La répartition d'octobre comprenait une partie des collectes du 1^{er} semestre 2015. C'est donc le solde de cette période (17,6 M€), qui est réglé avec la répartition de janvier 2016.

➤ **PROCHAINES RÉPARTITIONS : 5 AVRIL ET 5 JUILLET 2016.**

➤ **INFORMATIONS SUR LES RÉPARTITIONS PRÉCÉDENTES : CREATEURS-EDITEURS.SACEM.FR > MON ESPACE MEMBRE > CONSULTER MES FEUILLETS DE RÉPARTITION.**

magsacem | Le magazine des sociétaires Sacem | **Directeur de la publication** : Jean-Noël Tronc | **Directrice de la rédaction** : Catherine Boissière | **Comité de rédaction** : Élisabeth Anaïs, François Besson, Laurence Bony, Olivia Brillaud, Louis Diringier, David El Sayegh, Christian Gaubert, Claire Giraudin, Claude Lemesle, Blaise Mistler, Bruno Lion, Laurent Petitgirard, Cécile Rap-Veber, David Séchan, Véronique Sinclair, Stéphane Vasseur, Christophe Waignier et Frédéric Zeitoun | **Signatures** : Philippe Barbot, Thom Clozer, Laurent Coulon, Éloïse Dufour, Sophie Rosemont, Didier Si Ammour et Patrick Szersnovicz | **Ont collaboré à ce numéro** : Yohan Beaux, Valérie Cottet, Églantine Langevin, Olivier Le Covec, Julie Poureau, Nicolas Pribile, Catherine Tardif et Julie Todisco | **Direction artistique et maquette** : Richard Paoli, agence 21x29,7 | **Iconographie et suivi de fabrication** : Marie-Christine Fhreprsiadis | **Impression** : Corlet Roto – BP46 – 14110 Condé-sur-Noireau | Le magazine des sociétaires Sacem est publié tous les quatre mois | N° ISSN 2108-8802 | Sacem – Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique | Société civile à capital variable immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro D 775 675 739 | **Siège social** : Sacem – Direction de la Communication – 225, avenue Charles-de-Gaulle – 92528 Neuilly-sur-Seine Cedex | Tél. : 01 47 15 47 15 | **Couverture** : © PongsakornJun/Thinkstock |

Anniversaire Le FCFA fête ses 20 ans

INTERNATIONAL

L'action culturelle n'a pas de frontières

La musique, lorsqu'elle s'exporte, participe fortement au rayonnement et à la vitalité de notre pays dans le monde.

L'année 2015 a marqué un tournant dans la mobilisation de la filière musicale pour l'international avec, notamment, la réforme du Bureau Export mais aussi la publication, en juillet dernier, d'un livre blanc sur « Les enjeux de la filière musicale à l'international », initié par l'association Tous pour la musique. Dans une même dynamique, la Sacem a identifié et conçu des programmes d'aide dédiés à l'export lancés au premier trimestre 2016. L'objectif est de répondre aux besoins des créateurs membres de la Sacem, c'est-à-dire soutenir et accompagner l'exploitation de leurs œuvres à l'international et favoriser les rencontres professionnelles. Une attention particulière est aussi portée à des projets transmédia. En outre, la Sacem renforce sa coopération avec les structures actives à l'international telles que l'Institut français, le Bureau Export ou l'association Jazzé Croisé, et reste impliquée dans les fonds mutualisés comme Impuls Neue Musik, Diaphonique, Face... ●

➤ DÉCOUVREZ LES DÉTAILS DES TROIS NOUVEAUX PROGRAMMES D'AIDE:
- RÉSIDENCES DE CRÉATION ET SÉJOURS PROFESSIONNELS À L'ÉTRANGER (MUSIQUE CONTEMPORAINE);
- CONCERTS ET TOURNÉES À L'INTERNATIONAL (MUSIQUES ACTUELLES ET CONTEMPORAINES);
- FESTIVALS ET MANIFESTATIONS À L'INTERNATIONAL (MUSIQUES ACTUELLES) SUR AIDE-AUX-PROJETS.SACEM.FR.



De gauche à droite: Betty Thomas, Taylor Hackford, Pierre Niney, Yann Gozlan et Jeremy Kagan, pour la projection d'Un homme idéal, de Yann Gozlan, en ouverture du festival Colcoa 2015.

Deux pays, une passion... Créé en 1996 à l'initiative de la Sacem, le Fonds culturel franco-américain (FCFA) fêtera son vingtième anniversaire au mois d'avril.

Issu d'une collaboration unique entre la Directors Guild of America (DGA), la Motion Picture Association (MPA), la Writers Guild of America West (WGAW) et la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (Sacem), le FCFA est financé, en France, par les ressources issues de la rémunération pour copie privée. Sa mission est de favoriser un échange culturel entre la France et les États-Unis autour d'une passion commune pour la création cinématographique et télévisuelle.

De nombreuses actions de valorisation, de diffusion et de promotion d'œuvres sont menées par le fonds, qui a, notamment, participé à la restauration de plus de trente films avec des partenaires prestigieux: la Cinémathèque française, présidée par Costa Gavras, en France, et la Film Foundation, créée par Martin Scorsese, aux États-Unis.

Le FCFA est le créateur et organisateur du Festival de films français à Los Angeles, Colcoa. Rendez-vous annuel¹, Colcoa

propose désormais une sélection de plus de soixante-dix films français à un public américain composé de professionnels et amoureux du cinéma français. Il est à présent le plus grand festival de films français à l'étranger. En 2015, plus de vingt-deux mille cinq cents spectateurs ont assisté aux projections. Présidé par Jean-Noël Tronc, directeur général de la Sacem, il a pour président d'honneur Costa-Gavras et parmi ses membres figurent les réalisateurs (DGA) Michael Mann et Taylor Hackford, les scénaristes (WGAW) Katherine Fugate et Howard Rodman, mais aussi le sénateur Christopher Dodd (MPA). ●

¹ Du 18 au 26 avril 2016.

Pour aller plus loin...
RETROUVEZ LE DOSSIER COMPLET DE MAGSACEM N° 90 (MAI-AOÛT 2014), CONSULTABLE EN LIGNE SUR CREATEURS-EDITEURS.SACEM.FR/ACTUALITES-AGENDA/ACTUALITES/MAGSACEM.

LE MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Notre défi numérique



© JEAN-BAPTISTE MILLOT

C'est avec une grande satisfaction et non sans une certaine fierté, que nous avons accueilli, lundi 25 janvier 2016, la remise du Prix du DSI de l'année à Véronique Sinclair, directrice des Systèmes d'information de la Sacem.

Organisé sous l'égide de la rédaction du magazine *IT for Business*, ce prix est d'autant plus important, pour notre société, qu'il a été décerné dans la catégorie « Transformation digitale-PME » et vient récompenser deux années de transformation numérique accélérée à la Sacem. Si le jury s'est montré intéressé par l'utilisation de technologies de pointe, grâce auxquelles une grande société d'auteurs peut traiter d'énormes volumes de données, il a surtout été séduit par le développement d'applications innovantes telles que Sharon, qui valorise les données en provenance des plates-formes de streaming, ou encore par Smart, destinée à améliorer l'efficacité de nos collaborateurs sur le terrain, en leur permettant de faire signer un contrat électronique aux clients qui diffusent notre répertoire.

Ces nouvelles applications symbolisent la stratégie ambitieuse élaborée par la Sacem pour faire face au défi de la gestion des droits d'auteur à l'ère numérique. Elles font partie des nouveaux outils informatiques qui, depuis trois ans, enrichissent la gamme de services offerts à nos sociétaires et à nos clients.

Un mouvement qui s'est encore accéléré, récemment, avec :

- le dépôt sécurisé des œuvres par Internet, qui répondait à une attente forte de nos membres et continue d'être plébiscité avec près de 5 500 œuvres, en moyenne, déposées chaque mois... à n'importe quelle heure du jour et de la nuit. À ce jour, ce sont 128 995 œuvres, qui ont été enregistrées en ligne via le portail de la Sacem;
- la mise à disposition des données de diffusion détaillées pour que le sociétaire sache quand et comment son œuvre a été exploitée, ainsi que l'accès à cinq années d'œuvres non identifiées dans votre espace membre du portail;
- la nouvelle version électronique du feuillet de répartition, lancée en octobre 2015, avec un niveau de détail jamais atteint sur l'origine et les parts de droits revenant au sociétaire pour chacune des œuvres exploitées, en France et à l'étranger;
- la première répartition radio, en janvier 2016, avec notre nouvel outil Octave, qui constitue une avancée supplémentaire dans le niveau de précision des informations figurant sur le feuillet en ligne et la refonte complète de notre chaîne de traitement des droits.

Pour nos clients, ce sont 26 500 demandes d'autorisation qui ont été déposées en un peu moins de dix mois et 28 997 comptes créés sur le portail. Une enquête menée en janvier auprès de nos clients a montré un très fort taux de satisfaction pour cette nouvelle approche, qui va simplifier leurs relations avec la Sacem. Ce chantier numérique mobilise toute la Sacem. Pour l'informatique, ce sont quatre-vingts collaborateurs et de nombreux prestataires, qui travaillent au développement des systèmes d'information de la Sacem.

Ces investissements informatiques, essentiels pour l'avenir de notre société, pèsent lourdement sur nos coûts de gestion et rendent d'autant plus importants les nombreux plans d'économie, que nous avons mis en place depuis trois ans.

Le défi est considérable: en dix ans, l'activité de la Sacem a connu une immense croissance dans tous les domaines, tant pour le nombre de sociétaires et d'œuvres déposées, qui ont doublé durant cette période, que de clients avec un contrat de diffusion Sacem. Sans parler du volume de données à traiter pour la répartition, qui a progressé de 270 % pour les droits télévision et radio, et qui a été multiplié par 2 150 pour les données liées aux droits Internet. Dans le même temps, la Sacem a réduit de plus de 10 % ses effectifs, ce qui représente cent cinquante postes.

Ce chantier de transformation numérique de la Sacem va se poursuivre avec, en particulier, une échéance clé fin 2018 pour l'achèvement de la modernisation complète de notre chaîne informatique de traitement des droits et de leur répartition. Nos outils déterminent la capacité de la Sacem à affronter la concurrence de nouveaux acteurs dans l'univers numérique tant en France qu'à l'international, et à fournir toujours plus de services et de transparence à nos sociétaires, en simplifiant la vie de ceux qui payent vos droits d'auteur.

Dans ce contexte, nous ne pouvons que nous réjouir des résultats obtenus l'an dernier par notre société avec, par exemple, la signature de l'accord sur le nouveau service de streaming d'Apple, Apple Music. Les chiffres, qui seront confirmés lors de notre prochaine Assemblée générale, montrent que 2015 aura été une année exceptionnelle, aussi bien en termes de collectes des droits d'auteur que de montants répartis aux ayants droit. ●

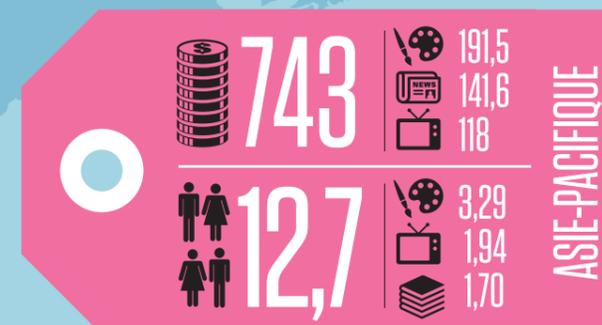
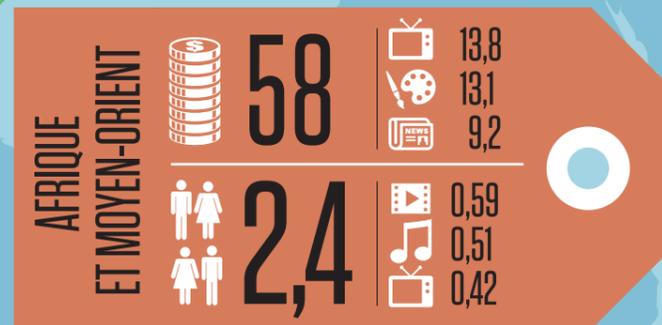
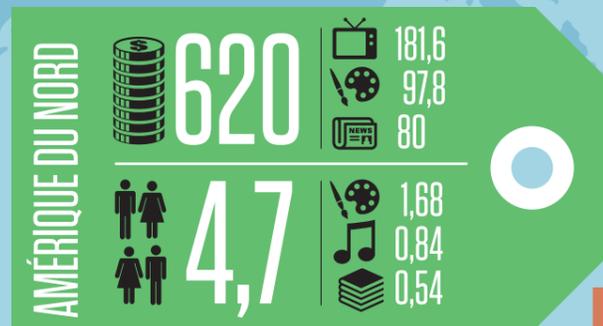
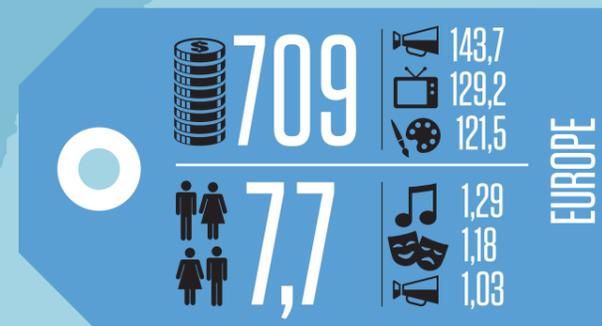
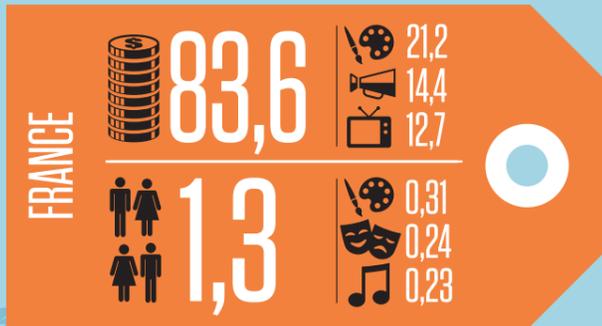
Jean-Noël Tronc,
directeur général de la Sacem

REVENUS
en milliards de \$

EMPLOIS
en millions

Chiffres exprimés pour les trois premiers secteurs par continent

- Arts visuels
- Publicité
- TV
- Spectacle vivant
- Musique
- Presse
- Édition
- Cinéma
- Architecture



Culture et création

Une économie sur laquelle on peut compter

Les secteurs culturel et créatif représentent un véritable potentiel de développement économique, notamment pour les territoires, et une force en termes de création d'emplois. Si le constat se confirme pour la France, il s'applique aussi à l'échelle mondiale, selon les dernières études publiées par le cabinet EY.



La culture en France, un secteur toujours aussi dynamique

Malgré la crise, la culture et la création confirment leur vitalité économique, en répondant, en particulier, aux problématiques d'emploi.

En France, les secteurs culturel et créatif persistent et signent. Deux ans après une première étude qui avait mis au jour le poids économique important de la culture en France, le nouveau panorama EY France Créative (disponible sur francecreative.fr) montre que l'économie culturelle a su résister malgré la crise. Arts visuels, musique, spectacle vivant, cinéma, télévision, radio, jeu vidéo, livre, presse, publicité et communication... avec près de 84 milliards d'euros de revenus, ces secteurs, qui reposent sur la création, ont progressé de 1,2 % entre 2011 et 2013, pendant que le PIB augmentait, lui, de 0,9 %. Et le nombre d'emplois a crû de 1,3 %, avec 1,3 million d'emplois en 2013, et même de 1,5 % sur le 1,25 million d'emplois directs.

Résilience et fragilité

La progression s'est pourtant faite dans un contexte de crise, qui n'a pas épargné la culture. Entre 2012 et 2013, celle-ci a subi une baisse des

dépenses de l'État de 4 %, tandis que le soutien des collectivités territoriales reculait, « pour la première fois en trente ans », insiste l'étude. Elle montre aussi que l'économie culturelle est résiliente, car elle s'appuie sur une diversité de situations et de modèles, depuis les « entrepreneurs individuels » que sont les créateurs, jusqu'aux grandes entreprises mondialisées, en passant par de très nombreuses TPE et PME. Une polyvalence qu'on trouve, par exemple, chez Roy Music, label positionné à 360°. « Les artistes n'utilisent pas forcément tous nos services », précise son cofondateur, Rodolphe Dardalhon, *mais cela nous confère une vision globale de l'économie de notre industrie.* Le compositeur Christophe Héral ne choisit pas, lui non plus, entre le cinéma, la télévision, le court et le long-métrage, le jeu vidéo, l'opéra ou encore la scène : « Mon travail consiste à agencer des notes de musique, estime celui qui a, notamment, créé des musiques pour les jeux d'Ubisoft. *La diversification nourrit les différentes activités entre elles.* Cette activité multiple de l'individu, tant souhaitée

Pour aller plus loin...
TÉLÉCHARGEZ L'ÉTUDE SUR WWW.FRANCECREATIVE.FR

Ci-dessous : le festival des Vieilles charrues 2013.



© DENOUAL COATLEVEN

> EN RÉGION

Un levier de croissance pour les territoires

« La création d'une structure culturelle, d'un festival représente un apport essentiel en termes d'économie et d'emploi pour les territoires », explique Claire Giraudin, directrice de Sacem Université. Un impact sur l'économie locale et régionale que ce deuxième panorama s'est attaché à illustrer à travers de nombreux exemples. Claire Giraudin cite, ainsi, le Louvre-Lens, qui « a permis de créer un pôle dynamique avec le démarrage d'un ensemble de petites entreprises culturelles », ou Arles, « une ville portée par ses différents acteurs culturels », avec les sociétés d'Harmonia Mundi, la maison d'édition Actes Sud, les Rencontres de la photographie... et, bientôt, sa fondation d'art contemporain.

Dans l'ouest, les Vieilles charrues – un des leaders des deux mille festivals organisés en France, avec deux cent cinquante mille spectateurs en 2014 – boostent la région de Carhaix. « Cinq des 13 millions d'euros de dépenses restent sur le territoire, car nous travaillons avec les artisans locaux puis élargissons le cercle des fournisseurs au département, à la région », précise son directeur général, Jérôme Tréhorel, qui choisit du Breizh Cola plutôt que du Coca pour abreuver ses festivaliers. Outre une visibilité exceptionnelle pour la commune de neuf mille habitants, l'événement accorde « 100 000 euros aux associations locales dont les bénévoles collaborent à son organisation ». Et, bien que sans soutien public, il a « financé l'agrandissement de l'espace Glenmor et la rénovation de la toiture du château situé à l'entrée du festival », ajoute son dirigeant. Toutefois, les Vieilles charrues subissent une concurrence croissante de festivals « qui ne poursuivent pas les mêmes objectifs », remarque Jérôme Tréhorel. Conséquence : le budget artistique est passé, en quelques années, de 1,7 à 4 millions d'euros. Quant aux dépenses liées à la sécurité, déjà de l'ordre de 1 million d'euros, après les attentats de 2015, « il faudra sans doute les augmenter », estime le directeur. De quoi fragiliser un équilibre déjà précaire.

Les industries culturelles et créatives représentent, en France :

près de **84**
milliards d'euros
de revenus en 2013 ;

1,3
million d'emplois en 2013 ;

47 %
de femmes en 2010.

par d'autres, est déjà une réalité dans les secteurs de la culture et de la création.

Des réponses en termes d'emploi

Le panorama, en braquant un projecteur sur les métiers et les parcours, montre, d'ailleurs, combien la culture répond aux problématiques actuelles de l'emploi en France. Elle fait appel à des compétences multiples – jusqu'à près de cent cinquante métiers différents dans l'audiovisuel ou le graphisme et le design –, dont plus de la moitié relèvent de la création. Et nombreuses sont les personnes à travailler simultanément dans plusieurs branches – 72 % des intermittents collaborent avec au moins deux secteurs différents de la création –, voire à exercer différents métiers.

En outre, les secteurs culturels bénéficient d'une population active constituée de gens en moyenne plus jeunes que dans l'économie globale, et les neuf cent quatre-vingt-deux métiers qui y participent couvrent un large spectre en termes de diplômes

ou de formation. Ces catégories davantage confrontées au chômage trouvent plus facilement des perspectives dans cet univers, « une tendance plus particulièrement marquée dans les secteurs en expansion », précise l'étude, avec par exemple 60 % de moins de 40 ans dans les arts graphiques ou la décoration. Même constat pour la parité, avec 47 % de femmes en 2010, mais avec « de fortes disparités entre les différents secteurs », nuancent les auteurs du panorama. Il est vrai que les indicateurs globaux masquent des évolutions qui diffèrent d'une activité à l'autre. Si les arts visuels, la musique et le spectacle vivant peuvent se réjouir de revenus et d'emplois à la hausse entre 2011 et 2013, la presse, le livre, voire la radio ont subi un sort inverse. Quant à la télévision, elle a, comme le cinéma, accusé une baisse de ses revenus, mais le petit écran a vu parallèlement ses effectifs augmenter, à la différence du septième art. « Il est parfois difficile de voir ce qui relève du conjoncturel, comme ce que rencontrent le cinéma et le jeu vidéo, commente Claire Giraudin, et ce qui appartient au structurel ; exception faite pour la presse et le livre, qui traversent actuellement la phase de transformation numérique qu'a connue la musique il y a quelques années. » La distinction est d'autant moins évidente que le seul secteur des arts visuels couvre à la fois les musées, l'architecture ou encore la vente d'œuvres d'art. Or, chaque composante connaît une évolution propre, mais presque toujours positive, contribuant au dynamisme général. ●



« L'emploi dans l'économie culturelle continue de croître à un rythme supérieur à la croissance de l'emploi en France. »

Panorama de l'économie de la culture en France, EY, 2015

Un rôle moteur dans le monde

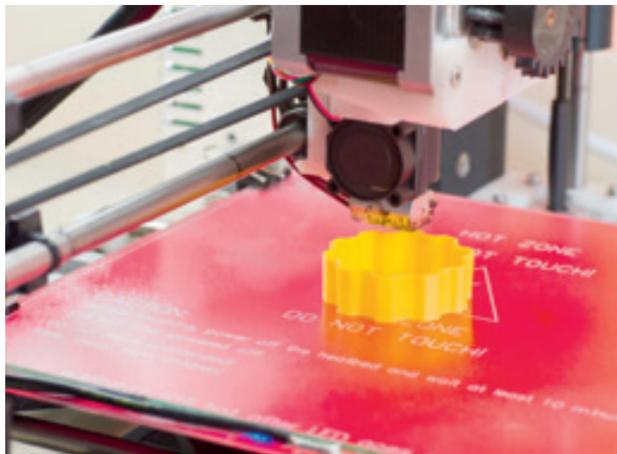
Sur la scène internationale, les secteurs culturel et créatif contribuent au développement et représentent de véritables opportunités économiques.



© DINIC/THINKSTOCK



© KUZMA/THINKSTOCK



© HOPSALKA/THINKSTOCK



© CHINASORNI PANGCHAROEN/THINKSTOCK

Après avoir étudié le poids économique de la culture et de la création en France, puis en Europe, le cabinet EY a réalisé un panorama mondial, fin 2015, qui est encore venu enfoncer le clou. « Il est temps de prendre la culture économiquement au sérieux », a réclamé la directrice générale de l'Unesco, Irina Bokova, le 3 décembre dernier, lors du lancement de ce panorama indiquant 2 250 milliards de dollars de revenus, soit 3 % du PIB mondial et 29,5 millions d'emplois (1 % de la population active planétaire). Une demande soutenue par Jean Michel Jarre, président de la Cisac – la Confédération internationale des sociétés d'auteurs et compositeurs, qui a commandité l'enquête –, laquelle soulignait que « ces secteurs génèrent des revenus, paient des salaires et des impôts locaux. Ils créent de la valeur ajoutée et contribuent à définir chaque pays sur le plan culturel ».

Héloïse Fontanel, responsable des affaires européennes à la Sacem, voit dans l'enquête « plusieurs aspects français transposables au niveau mondial, en termes d'emploi, d'attractivité territoriale, d'export, d'évolution des métiers et de contribution au développement de l'économie numérique ». Les activités culturelles jouent un rôle moteur dans ce dernier domaine, « contribuant à hauteur de 200 milliards de dollars aux ventes numériques globales en 2013 », note le document. Des ventes qui concernent autant les contenus – les jeux en ligne, les vidéos, la musique – que la publicité sur Internet, sans compter l'effet incitatif qu'ont ces secteurs sur l'achat d'appareils numériques, évalué à plus de 530 milliards de dollars. La culture et la création offrent, par ailleurs, des opportunités d'emploi et de carrière pour tous les profils, notamment aux populations plus jeunes et plus féminines. Elles favorisent également un entrepreneuriat innovant.

« Notre pays n'est donc pas une exception culturelle, se réjouit Rodolphe Dardalhon, et la culture ne se base pas sur des industries d'assistés. »

Un monde culturel multipolaire

Les similitudes n'empêchent pas quelques spécificités, par continent ou par secteur, à commencer par « la force de l'Asie-Pacifique, qui constitue l'une des principales surprises de ce panorama », estime Héloïse Fontanel. Avec un tiers des revenus culturels mondiaux et 43 % des emplois, cette région, portée par ses millions de consommateurs connectés et des géants comme le Chinois Tencent (20 milliards de dollars de revenus pour l'opérateur de jeux vidéo et de messagerie), domine un monde culturel multipolaire. Elle devance l'Europe, qui bénéficie d'un fort patrimoine culturel, d'industries développées comme la publicité, et de nombreux créateurs, par exemple, avec un million d'auteurs-compositeurs de musique. Puis l'Amérique du Nord, royaume des industries du divertissement, dont la télévision, le cinéma, le spectacle vivant et la radio dominent leur marché respectif. Ce continent s'appuie également sur la forte consommation de contenus numériques de ses habitants, qui a favorisé l'éclosion de plates-formes de distribution. Mais, pour Jean Michel Jarre, « les intermédiaires en ligne exploitent la valeur générée pour développer des entreprises multimilliardaires sur le dos des œuvres créatives sans rémunérer équitablement les créateurs ». La Cisac a profité de la présentation du panorama pour réclamer, par la voix de son directeur général, Gadi Oron, « un cadre juridique solide pour protéger les créateurs et les industries créatives ». Enfin, si l'économie culturelle de l'Amérique latine-Caraïbes et de l'Afrique-Moyen-Orient est encore assez faible en termes de revenus, notamment, certains secteurs comme la télévision – Grupo Globo, Al Jazeera... –, le cinéma – deux mille films produits par an au Nigeria, par exemple – et la musique sont déjà très développés. Les auteurs du rapport accordent un fort potentiel de croissance à ces régions. Mais, comme dans une partie de la zone Asie-Pacifique, les activités créatives s'inscrivent en partie dans une économie informelle, au détriment de la rémunération des auteurs. Or, si les structures juridiques et économiques qui permettent aux créateurs de vivre de leur art font défaut, c'est tout le dynamisme culturel d'un pays qui peut, à terme, être affaibli. Les droits de propriété intellectuelle constituent, en effet, la pierre angulaire de tous ces secteurs. Sans les créateurs, premiers maillons de la chaîne économique, il n'y aurait ni valeur créée, ni emplois... ni culture! •

Zoom

La musique rythme l'emploi

En utilisant les services de plus du quart des professionnels qui travaillent dans la culture et la création à travers le monde, la filière musicale se révèle être le deuxième pourvoyeur d'emplois de ces secteurs. Une situation qui s'explique par le fait que « 60 % des travailleurs sont des auteurs, compositeurs et interprètes », des métiers qui ne sont pas forcément des emplois permanents. Le secteur ne retrouve pas ce rang en termes de revenus, représentant moins de 3 % du poids économique global de la culture. Pourtant, la musique est le secteur où les ventes numériques sont proportionnellement les plus développées – elles représentent 45 % du chiffre d'affaires contre 55 % pour les ventes physiques. Mais leur progression n'a pas compensé le recul que le secteur subit depuis quinze ans. En 2013, les ventes mondiales de contenus numériques atteignaient « seulement » 65,6 milliards de dollars, dont 10,3 milliards pour la musique. Finalement peu, face aux 2 253 milliards de dollars de revenus globaux de la création et de la culture. « Un modèle se dégage peu à peu, estime, cependant, Rodolphe Dardalhon, avec un fort développement du streaming payant. Mais les revenus n'atteignent pas le niveau des années 1990 », concède le dirigeant de Roy Music. Surtout, « la transition numérique diffère d'une zone géographique à l'autre, indique Héloïse Fontanel, responsable des affaires européennes à la Sacem, avec des consommateurs très légalistes, par exemple au Japon et en Corée, mais pas partout. »



© DIGITAL VISION/THINKSTOCK

Notamment dans les pays où l'économie informelle est enracinée, avec « la technologie numérique (qui) a facilité la copie et le partage illégaux de contenu culturel », souligne l'enquête. Celle-ci estime que les ventes informelles dans les pays émergents ont, en 2013, généré 33 milliards de dollars de revenus pour 1,2 million d'emplois, dont respectivement 16 % et 3 % pour la musique. Des activités qui échappent aux taxes et à une rémunération équitable des auteurs. Alors que « là où il y a des structures qui gèrent les droits d'auteur, l'économie fonctionne », souligne Héloïse Fontanel. Ce constat devrait, théoriquement, militer pour leur développement.

Pour aller plus loin...
TÉLÉCHARGEZ L'ÉTUDE SUR
WWW.WORLDCREATIVE.ORG

JEAN-MARIE CAVADA

« La culture est le meilleur moyen de redonner de la vie aux valeurs européennes »

Ancien journaliste, Jean-Marie Cavada est député européen, vice-président de la Commission des affaires juridiques, président du groupe de travail sur le droit d'auteur et corapporteur d'un rapport sur les droits d'auteur au Parlement européen. Son crédo : sortir du « Moyen Âge de la pensée ».

Les dernières études publiées par le cabinet EY confirment le fort potentiel économique des secteurs culturel et créatif. Ces chiffres vous surprennent-ils ?

En France, ces chiffres nous apprennent que la culture et la création dépassent les secteurs automobile et des télécommunications en termes de chiffre d'affaires. C'est énorme ! Des villes comme Bordeaux, Lille, Nantes ou Marseille ont transformé leur économie grâce à leur offre culturelle. Et c'est très intéressant pour ceux qui, comme moi, ont à réfléchir à l'organisation législative au niveau national comme européen, d'intégrer cette dimension économique pour sortir du « Moyen Âge de la pensée », qui consiste à dire que la culture serait une activité secondaire ou élitiste. Car c'est totalement faux ! S'il y a plus de cinq cent mille visiteurs à Carhaix, dans le Finistère, en plein été pour le festival des Vieilles charrues, la culture ne peut pas être élitiste !

La Commission européenne souhaite réformer le droit d'auteur. Pourquoi une telle priorité ?

La Commission Junker a inscrit le marché unique numérique au sein de son plan de redressement de l'économie européenne. Il s'agit, en fait, de vouloir



© EY GROUP - MARTIN LAHOUSSE

uniformiser au maximum les règles européennes pour l'exercice des activités numériques, mais cela risque d'écraser le droit d'auteur. Or, je ne vois pas pour quelle raison nous accepterions d'affaiblir la production de richesse culturelle, dont le droit d'auteur est la colonne vertébrale ! J'ai obtenu une déclaration publique, en France, devant un millier de personnes, dans laquelle il fait la promesse que le droit d'auteur ne sera pas mutilé. Jusqu'à présent, la promesse a été tenue...

La menace peut-elle resurgir ?

Il faut être vigilant... Le texte de la directive arrive au Parlement, par morceaux, depuis début janvier. Les enjeux que nous aurons à traiter concerneront d'abord la portabilité, puis le géo-blocking et, enfin, la territorialité. La situation est, aujourd'hui, très contradictoire. Nous sommes dans la position des pays

pétroliers du Golfe, entre les deux guerres. Nous savons créer la richesse : nous avons le pétrole, les contenus. Mais, comme les pétroliers de l'époque, nous n'avons ni l'extraction, ni le transport, ni le raffinage. À nous de faire en sorte que les contenus valent aussi cher que les tuyaux ! Il faut que les contenus aient une valeur incontournable. Il faut que ceux qui souhaitent utiliser ces contenus les achètent et ne les piratent pas. Que des systèmes de sanction existent et que la culture ne soit pas le seul commerce où on a le droit de vendre et faire fortune sur un contenu non négocié ! C'est pourquoi je parle volontiers de la stratégie des trois R, pour les trois responsabilités qui doivent s'appliquer aux fournisseurs de contenus : morale (contre la criminalité et le terrorisme), éditoriale (on achète les droits) et fiscale (on doit payer ses impôts là où sont les consommateurs, pays par pays).

Quel rôle doit jouer, selon vous, la culture dans l'Union européenne ?

Si l'Europe était une église, la culture serait un des fondamentaux de l'autel. Il existe une vivacité de cultures européennes. Toutes ont des valeurs communes, qui ont promu la défense des libertés individuelles et collectives. Ce sont ces valeurs-là, qui ont été mises à bas par la barbarie du XX^e siècle. Et c'est sur nos valeurs culturelles, que nous avons bâti l'Europe unie. Nous l'avons bâtie sur un « Plus jamais ça ! » qui signifiait : plus jamais d'Européens détruisant d'autres Européens, plus jamais de destruction des valeurs intellectuelles européennes. La culture est le seul moyen de redonner de la vie aux valeurs européennes. Aujourd'hui, plus personne ne parle des valeurs intellectuelles et européennes qui fondent l'Europe ! Or, la culture est le dernier rempart au nationalisme qui tente de se répandre sur l'Europe... C'est aujourd'hui, le moment d'amplifier l'adhésion populaire aux cultures d'Europe. ●



Pour aller plus loin...

RETROUVEZ L'ENTRETIEN, DANS SON INTÉGRALITÉ, SUR SACEM.FR.

ARCHIVES

Un patrimoine vivant



Partitions d'Offenbach, examen d'entrée de Bashung, lettre de Boris Vian... Les archives de la Sacem, précieusement conservées à Châteaudun, recèlent des trésors qui constituent le patrimoine de la société d'auteurs. Férue d'histoire et passionnée par la documentation, Valérie Cottet dirige le service des archives et des moyens généraux de la Sacem : « Les archives ont une vie et doivent être valorisées ! ». La Sacem a ainsi prêté – en accord avec les ayants droit – des documents uniques relatifs à des œuvres d'Édith Piaf pour l'exposition qui lui a été consacrée l'an dernier à la Bibliothèque nationale de France (BNF) et, récemment, des documents de Serge Gainsbourg ou de Marcel Mouloudji pour la publication d'ouvrages. La vie de ce patrimoine, ce sont aussi les dons que les héritiers d'auteurs, compositeurs et éditeurs font à la Sacem. Par exemple, en mai dernier, les petites-nièces de Maurice Chevalier ont donné à la Sacem pas moins de cent soixante-douze panneaux d'une exposition datant de 1988 et rassemblant, parmi tant d'autres pièces, des photos, affiches, des copies de lettres de Charles de Gaulle, Marcel Pagnol ou encore Colette. Autant de documents inventoriés, conditionnés et stockés avec le plus grand soin, sur le site d'archives de la Sacem à Châteaudun. Ce don manuel n'est pas le seul. Michel Pfau, Arlette Tabart, Louis Bessières, Jean Marion ou encore Henry Bataille ont enrichi, par leurs dons, la mémoire de la Sacem... Et beaucoup d'autres viendront encore apporter à ce fonds une précieuse valeur historique et mémorielle ! ●

ALBUM

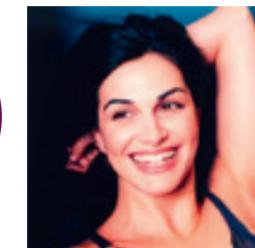
Il était une fois... Nicole

Croisille 80 et Femme... woman in your arms. Ce sont deux CD importants de la carrière de Nicole Croisille, qui viennent de ressortir sous la forme d'un double album. Trente-trois chansons dont les bandes originales ont été restaurées en haute définition grâce à la United Music Foundation, à Genève. On y retrouve plusieurs standards interprétés par cette icône de la chanson française et auxquels ont contribué de grands auteurs et compositeurs – Claude Lemesle, Christian Gaubert, Boris Bergman, Didier Barbelivien, Pierre Delanoë, Charles Level... ●

JEUNE PUBLIC

Sociétaire primé

John Rech, auteur, compositeur et interprète, a reçu le Prix du livre luxembourgeois pour le troisième volet de son concept innovateur, *Sonic comic*, association d'une bande dessinée (illustrée par Andy Genen et Benoît Blary) et de musique signée de son groupe, Dreamcatcher. Dans cet ouvrage, Dad et Junior, les deux personnages principaux, racontent la perte de personnes aimées, mais aussi le trac et la peur de décevoir, dans un monde où les références cinématographiques ont un rôle majeur. Grâce à un QR code, le lecteur et auditeur peut s'immerger totalement dans l'ambiance d'un concert et découvrir les morceaux sur scène ou dans de jolis clips et mises en scène. Un projet original à découvrir ou redécouvrir ! ●



© CAROLE BELLACHÉ

Les coups de cœur de... Helena Noguerra,

auteure-compositrice-interprète



Album
Let it glow
Rover

J'aime ce chanteur tout autant que Federico Pellegrini. Ils ont un son

viril et délicat à la fois. Une sensualité et une sensibilité qui me traversent à chaque fois que je les entends.



Concert
Feist au Bataclan

Le souvenir de concert le plus éblouissant de ma vie est celui où, pour la première fois,

je découvre Feist au Bataclan. Elle est, avec son groupe, sur un côté de la scène à peine éclairé. Au milieu, trône une artiste dessinatrice qui réalise, au fur et à mesure que le concert se déroule, des dessins projetés sur un écran géant. Cette mise en scène, les chansons et cette voix nouvelle et singulière m'ont, plus que jamais, donné envie de continuer à chanter et à écrire des chansons... ●



Découverte
Daven Keller

Après deux albums sous le nom de Pierre Bondu, cet artiste a fait un premier album

de chansons pop et solaires sous le nom de Daven Keller, titré *Réaction A*. Son deuxième album, *Réaction B*, est joué par des cordes et propose la musique d'un film imaginaire dans laquelle Daven se révèle comme l'enfant d'un Bernard Herrmann. Sur ce disque, Daven Keller déploie tout son art de la composition et des arrangements, entre classique et musique contemporaine. Cet automne est sorti *Réaction C*, un album électro-pop. C'est un artiste discret, mais il vaut tous les grands ! ●

Répartition

Une réforme pour les chaînes du câble

Dès le mois de juillet prochain, la Sacem répartira des droits d'auteur, de manière individualisée, pour près de quatre-vingts chaînes de télévision.



© BOGGY92/THINKSTOCK

Jusqu'à présent, seules les chaînes historiques (TF1, M6, Arte, Canal+ et les chaînes du groupe France Télévisions) étaient réparties en fonction de l'économie de droits d'auteur qu'elles génèrent. L'essor des chaînes de la TNT et des chaînes thématiques, et leur capacité récente à remettre des relevés de diffusion exploitables, ont rendu possible l'évolution des règles de répartition que nous vous présentons.

D'où viennent les droits de ces chaînes ?

Les droits mis en répartition au titre des chaînes de la TNT, du câble, du satellite et de l'ADSL proviennent de trois sources distinctes : les droits versés par les chaînes en vertu de leur activité de télédiffuseur, ceux versés par les opérateurs sur les abonnements à leurs offres de programmes (Orange, Numericable, CanalSat, etc.) et, enfin, ceux en

21,5

millions d'euros répartis en 2002 contre

70,6

millions d'euros en 2015.

provenance des sociétés d'auteurs étrangères pour la retransmission de quelques-unes de ces chaînes en dehors de nos frontières.

Comment les règles de répartition ont-elles évolué ?

Les premières répartitions des droits liés à la diffusion des chaînes thématiques ont été effectuées dès 1992. En 2002, une importante réforme des modalités de répartition a tenu compte de l'audience des chaînes tout en introduisant, eu égard à l'économie du secteur, un principe de mutualisation de la répartition des droits selon la thématique de la programmation (cinéma et fiction, découverte, jeunesse, musique, généraliste et information, divers).

Pourquoi cette réforme ?

Avec l'avènement de la TNT et de l'ADSL, l'évolution du paysage audiovisuel s'est traduite au plan

économique par une forte croissance des droits à répartir sans que le nombre de chaînes proposées ne progresse dans les mêmes proportions : 21,5 millions d'euros répartis en 2002 contre 70,6 millions d'euros en 2015, sachant par ailleurs que les chaînes de la TNT représentent, désormais, plus d'un tiers des droits mis en répartition pour ce secteur de la diffusion. Le principe de mutualisation, adopté en 2002, aboutit à ce que les diffusions d'une chaîne de la TNT ou d'une chaîne thématique dont l'économie est proche de celle de certaines chaînes historiques sont traitées comme des chaînes de même nature mais dont l'audience et l'économie restent modestes. Il était nécessaire de corriger cette situation en passant d'un mode de répartition qui fait caisse commune des droits des chaînes selon la nature de leur programmation à un modèle qui privilégie la répartition des droits en fonction des résultats économiques de la chaîne, pour autant que les conditions d'une individualisation de la répartition soient réunies, notamment en termes de coût de gestion. Dans un souci de transparence, c'était aussi l'occasion d'apporter un niveau de détail supplémentaire sur les feuillets de répartition en indiquant précisément l'origine des droits pour plus de quatre-vingts chaînes.

Pourquoi ne pas avoir réformé plus tôt les règles actuelles ?

Il ne suffit pas de collecter des sommes significatives auprès des chaînes et des opérateurs pour être en mesure d'effectuer une répartition individualisée. Il faut, en plus, que la chaîne soit en mesure

de fournir le relevé complet de ses diffusions avec une qualité de données et un format de déclaration qui favorisent un bon niveau d'identification automatique des œuvres pour ne pas alourdir la gestion. Récupérer des données de diffusion complètes est une préoccupation constante pour la Sacem. Il ne faut pas oublier que si une chaîne diffuse sept jours sur sept, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, il faudra qualifier et identifier 31 536 000 secondes avant de pouvoir répartir. Or, jusqu'à un passé fort récent, les données fournies par les chaînes n'étaient ni suffisamment exhaustives, ni aisément exploitables pour envisager d'en individualiser le traitement.

Qu'est-ce qui va changer, à l'occasion de la répartition de juillet 2016 ?

En juillet prochain, la répartition des droits liés aux diffusions de l'année 2015 des chaînes de la TNT, du câble, du satellite et de l'ADSL sera individualisée pour les chaînes de télévision qui répondent aux critères suivants : avoir une audience nationale ; fournir des relevés de diffusion détaillés dans un format qui optimise l'identification automatique des œuvres et leur mise en répartition ; agréger, au titre de son activité, un montant annuel des droits significatif. Dans un premier temps, un plancher de 500 000 euros de droits a été retenu.

Au final, ce sont quatre-vingts chaînes de la TNT, du câble, du satellite et de l'ADSL, représentant 85 % des sommes à traiter, dont la répartition sera individualisée en juillet prochain. Au niveau des feuillets de répartition, comme pour les télévisions historiques, la mention du nom de la chaîne indiquera l'origine des droits répartis, et donc

des diffusions. Par voie de conséquence, la valeur des droits payés à la minute de diffusion sera différente d'une chaîne à l'autre.

La liste de ces chaînes sera communiquée à l'occasion de cette répartition de juillet. Précisons, toutefois, dès à présent qu'y figureront des chaînes telles que W9, TMC, Gulli ou D8.

Pour les chaînes qui ne remplissent pas l'une ou l'autre de ces conditions, le principe de la mutualisation de la répartition par familles thématiques en référence à la nomenclature du CSA continuera à s'appliquer. •



Si une chaîne diffuse sept jours sur sept, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, il faudra qualifier et identifier 31 536 000 secondes avant de pouvoir répartir.

> EN PRATIQUE

Les nouvelles modalités de calcul

1. Le montant des droits à répartir est **partagé** entre l'offre de **radios** et celle de **chaînes de télévision**, sur la base de rapports d'usage.
2. L'**audience des chaînes** mesurée par Médiamétrie (MédiamatThématik) est prise en considération pour le calcul des droits devant revenir à chacune des chaînes de télévision.
3. La **répartition** est effectuée sur la base de la **durée et du nombre de diffusions** de chaque œuvre.
4. Il **n'y a pas de coefficients liés** au genre de l'œuvre et/ou à l'heure et au jour de diffusion.
5. La **musique des écrans publicitaires** diffusés est prise en compte dans les conditions définies ci-dessus. Toutefois, lorsque les chaînes ne remettront pas les relevés de diffusion des écrans publicitaires, les données prises en compte seront, comme précédemment, celles provenant des relevés des chaînes historiques des deux dernières répartitions. Une enveloppe, égale à 16 % des droits crédités aux diffusions de publicité, permettra de rémunérer, sur la base d'avis de diffusion vérifiés, les musiques des publicités destinées à n'être diffusées que sur les chaînes de la TNT, du câble, du satellite et de l'ADSL.
6. Les durées de diffusion **des musiques, utilisées à titre d'indicatif, d'habillage d'antenne, de générique et/ou en fond sonore**, se voient appliquer une dégressivité, la même que celle définie dans les règles de répartition applicables aux chaînes de télévision nationales historiques.
7. Les durées de diffusion retenues pour **les textes de présentation ou de liaison** d'émissions de divertissement, présentant un **caractère d'originalité** limité et entièrement dépendants de l'émission dans laquelle ils sont diffusés, se verront appliquer un **coefficient de pondération de 0,125**.



« LA POÉSIE, EN 2015, PEUT SE PERMETTRE DES TEXTURES UN PEU RUGUEUSES, DES RYTHMES ÉLECTRO. »



© JULIEN MIGNOT

Bio

2006
Premier album, *Midi 20*.

2012
Publication de son autobiographie, *Patients*.

2015
Il nous restera ça, album concept invitant des grands noms de la chanson française.

GRAND CORPS MALADE

LE CHANTRE DU SLAM FRANÇAIS

Beaucoup l'ont découvert au tout début de l'année 2006, lors du spectacle d'Édouard Baer, *La folle et véritable vie de Luigi Prizzoti*. Appuyé sur une béquille, il déclamaient ses vers avec fougue.

Drôle de bonhomme de 1 mètre 94. En mars 2006 sortait son premier album, *Midi 20*, qui consacrait le genre slam en France. À mi-chemin entre hip-hop et poésie orale, cette discipline l'a happé un soir de 2003, dans un bar africain de la porte de Clichy, où il accompagnait un ami: «*J'ai vu des gens slamer pendant deux heures: des vieux, des jeunes, des hommes, des femmes, tous d'origines différentes. J'ai pris une claquette. Il y avait là des choses drôles, légères, mais aussi des textes plus engagés. Ils se revendiquaient tous comme poètes, ce qui m'a fait réaliser que la poésie pouvait être autre chose, elle qui me semblait ringarde, à l'école*».

La nuit même, il écrit son premier texte, et attend la séance mensuelle suivante avec impatience. Le jour J, le public est captivé par ses mots. On lui demande son nom de scène, il répond en plaisantant Grand Corps Malade, calqué sur les patronymes sioux. Il lui restera.

Du sport au slam

Né en 1977 au Blanc-Mesnil, Fabien Marsaud se destine au sport, qu'il pratique avec passion dans les clubs du 93. Le bac littéraire en poche, il obtient un Deug en sciences et techniques des activités physiques et sportives afin de pouvoir l'enseigner. Or, le 16 juillet 1997, il plonge dans une piscine manquant d'eau et en ressort tétraplégique. Il passe un an en centre de rééducation: «*Malgré des moments de doute, j'ai combattu. Mon passé de sportif m'a sans doute beaucoup aidé: j'avais une excellente connaissance de mon corps, une ha-*

bitude de l'effort...». Quelques mois plus tard, il a affronté l'épreuve et se tient debout. À l'aide d'une béquille, mais il est bel et bien debout.

Durant les trois ans qui suivent sa découverte du slam, il écrit et écume les scènes locales, les festivals de poésie et de culture urbaine, monte avec des amis le Cercle des poètes sans instru. Souhaitant garder une trace de ses performances, il confectionne des maquettes avec Nicolas Séguy, qui met ses textes en musique. Un soir, au Réservoir, il est repéré par le producteur Jean-Rachid, qui a eu «*la folie de se dire que mon slam pouvait être grand public*». Ce qui a été le cas, avec le soutien de Valéry Zeitoun, alors à la tête du label AZ chez Universal. «*Je l'ai à peine cherché et ça a marché, les gens y croyaient, j'étais invité en télévision, 700 000 exemplaires vendus en une année...*»

Depuis, le succès ne se dément pas, avec *Enfant de la ville* (2008), *3^e temps* (2010), *Funambule* (2013)... Et des tournées durant pas moins de deux ans! Marié et père de deux enfants, Fabien prévoit cinq à dix dates par mois afin d'être aussi à la maison, profiter de sa famille et, bien sûr, écrire, sa source d'énergie naturelle: «*Dix ans, cinq albums, un livre... mais dix ans de concerts avant tout. J'ai commencé le slam sur scène; chacun de mes albums est destiné au live.*» Et rien ne peut l'en éloigner, pas même les derniers attentats du 13 novembre: «*Plus que jamais, il faut lever la tête. Dès le lendemain du 13 novembre, je suis monté sur scène, même si cette décision a été difficile. Le public était là aussi, ce qui prouve que nous avons raison. Ils veulent qu'on panique, qu'on se divise, qu'on exerce des tensions. Pour ma part, je*

souhaite continuer à offrir aux gens de l'émotion et du rire, comme des larmes.»

Il nous restera ça

Son dernier projet en date est hautement ambitieux. Grand Corps Malade a imposé à des artistes francophones une phrase, «*Il nous restera ça*», à glisser dans leurs textes. Une sentence à la fois nostalgique et tournée vers l'avenir grâce à l'emploi du futur. Encore un challenge, donc. Mais beaucoup ont joué le jeu: Charles Aznavour, Jeanne Cherhal, Richard Bohringer, Luciole, Ben Mazué, Hubert-Félix Thiéfaine, Erik Orsenna et même Renaud, qui n'avait pas tenu la plume depuis longtemps. Faisant la part belle à ses dix invités, Grand Corps Malade y apparaîtrait, cependant, plusieurs fois, avec notamment *Le temps des poètes*, où il rend hommage à ceux qui ont construit son identité musicale: «*La chanson à texte écoutée par mes parents a nourri mon enfance: Brel, Brassens, Renaud, Ferrat, Barbara... C'était avant que je ne découvre le rap français, à l'adolescence, car Saint-Denis en est un berceau, et dont j'aimais la richesse d'écriture*». Composé par les talentueux Babx et Angelo Foley, *Il nous restera ça* bénéficie «*d'une musique assez musclée*». «*La poésie, en 2015, peut se permettre des textures un peu rugueuses, des rythmes électro*», s'amuse le chanteur – qui, bientôt, va troquer le micro contre la casquette de coréalisateur. En 2016, il adapte son livre *Patients*, qui racontait son année en centre de rééducation avec des personnes lourdement handicapées. Le scénario est écrit, le film produit, et le tournage débute en février, aux côtés d'un de ses vieux complices, le cinéaste Mehdi Idir. Décidément, aucun défi ne semble arrêter Grand Corps Malade. ●

13 novembre. Le massacre survenu au Bataclan a touché au cœur la chaîne du spectacle vivant. Grâce à l'élan de solidarité du public, des artistes et de la filière, le public retrouve progressivement le chemin des salles de spectacle.

Le spectacle vivant debout face à la barbarie



Ci-dessus : le Bataclan au lendemain des attentats du 13 novembre. Ci-contre : concert de U2, le 7 décembre à l'AccorHotels Arena, «offrant leur scène» aux Eagles of Death Metal.



— Quatre-vingt-dix morts. Des blessés par dizaines. C'est l'atroce bilan humain du massacre commis au Bataclan le 13 novembre dernier. Trois jours de deuil national suivent les attentats de Paris et Saint-Denis, les plus meurtriers qu'ait connus la France depuis la Seconde Guerre mondiale. Dans le même laps de temps, un arrêté préfectoral impose aux salles de spectacle de Paris et sa région de fermer leurs portes pour trois soirs. Conséquence : des annulations et reports de concerts en cascades, le plus souvent d'artistes étrangers (U2, Foo Fighters, Marilyn Manson...).

Dès le lundi 16, les deux plus grandes salles de concert parisiennes (l'AccorHotels Arena et le Zénith) rallument la lumière en renforçant leur dispositif de sécurité. Le nombre d'agents de sécurité passe de vingt-cinq à quarante pour les six mille spectateurs, en moyenne, du Zénith. Il sera triplé au Trabendo (salle de sept cents places). Très éprouvées, certaines équipes, comme celle de la Gaité lyrique, ne se sentent pas encore la force

de reprendre leur activité. Et partout, les questions de sécurité agitent les réunions.

Un fonds d'urgence évolutif

— Le jour même, les principaux acteurs de la filière décident de débloquer un fonds d'urgence¹ dédié au spectacle vivant. Dès le lundi 16 novembre, le Conseil d'administration de la Sacem vote pour la création de ce fonds. Il est évolutif et accessible à l'ensemble des entreprises du spectacle vivant privé et aux entreprises subventionnées entrant dans le champ de la taxe sur les spectacles. Mi-janvier, il était abondé à hauteur de 4,8 millions d'euros par le Centre national des variétés, de la chanson et du jazz (CNV, 2,5 millions d'euros), le ministère de la Culture (1 million d'euros), la Sacem, l'Adami ou encore la SACD, qui ont versé chacune 500 000 euros. Si le secteur privé est le plus touché, de nombreux établissements publics parisiens doivent eux aussi mettre en place un nouveau dispositif de sécurité tout en faisant face à la baisse des subventions.

Piloté par le CNV, le fonds d'urgence prend en compte toutes les esthétiques. «*Sa vocation est double*, explique François Besson, directeur de l'action culturelle de la Sacem et membre du Comité d'engagement du fonds. *Venir en aide aux structures et aux producteurs de spectacles ayant des problèmes de trésorerie directement liés aux attentats du 13 novembre avec un risque de cessation d'activité, pour les aider à "passer l'hiver", et les accompagner dans leurs efforts de poursuite d'activité. Comme son nom l'indique, il s'agit d'un fonds d'urgence. Mais la question de sa pérennité et de ses moyens reste entière car certains acteurs ont été durablement touchés et les festivals sont encore devant nous.*»

Dès le mois de décembre, le Comité d'engagement a examiné les cent six dossiers déposés par les structures gravement touchées par les événements. «*Les demandes reçues s'élevaient à 7 millions d'euros*, explique Philippe Nicolas, directeur du CNV. *Bon nombre de ces structures étaient en situation d'extrême urgence. Mais c'est après le prochain comité, le 17 février, que nous connaissons la situation économique du sec-*

8,38

milliards d'euros. C'est le chiffre d'affaires annuel du spectacle vivant, qui représente 267 713 emplois (source : France Créative 2013).

85%

des Français déclarent aller chaque année à un spectacle (source : Prodis, octobre 2015).

4,8

millions d'euros. C'est, à la mi-janvier 2016, le montant du fonds d'urgence alloué au spectacle vivant (source : CNV).

musical et de variété (Prodis), compterait jusqu'à 75% d'entreprises de spectacle dont le chiffre d'affaires ne dépasse pas 1 million d'euros. Le syndicat demande même que le fonds soit porté, à moyen terme, à 50 millions d'euros pour que les dépenses artistiques ne fassent pas les frais de la situation, et insiste pour que soit systématisé le billet nominatif, comme cela se pratique déjà dans les stades de foot. Le Prodis préconise également la nomination d'un expert sécurité au ministère de la Culture. Philippe Nicolas souligne : «*On essaie de voir plus loin. Une cellule de continuité économique a été créée par le ministère de l'Économie pour soutenir les entreprises en difficulté. Parallèlement, avec les ministères de l'Intérieur et de la Culture et l'ensemble du spectacle vivant, nous lançons un grand diagnostic de sécurité sur l'ensemble du territoire pour évaluer les besoins physiques, matériels et financiers.*»

Les attentats ont fortement touché le spectacle vivant, secteur, certes, très dynamique mais à l'économie fragile. «*Nous avons une responsabilité collective pour limi-*

ter le choc subi par certaines structures. Mais je suis optimiste et j'ai confiance dans la capacité à rebondir de notre secteur. Il connaît une croissance dynamique depuis des années», ajoute Philippe Nicolas.

Le monde du spectacle post-13 novembre

— Pour un lieu de mille deux cents places comme le Trianon, à Paris, basculer dans le monde du spectacle post-13 novembre impose de nouvelles consignes : fouille avec magnétomètres et palpation systématique, et extrême vigilance de l'ensemble du personnel (bar, technique...). Les organisateurs demandent également au public d'être coopératif en laissant les sacs volumineux à la maison et en venant à l'avance au concert de manière à éviter les attroupements. Enfin, fumer ou rester au concert, il faut choisir, car toute sortie sera définitive, jusqu'à nouvel ordre. Reste à entreprendre des aménagements coûteux comme l'installation – en cours – d'un portail avec interphone au niveau de l'entrée des artistes et de celle de service (estimation : 10 000 euros).

teur et aurons une réelle visibilité sur l'impact économique des attentats.»

Cette aide n'est pas superflue pour la fragile économie du spectacle qui, selon le syndicat national des producteurs, diffuseurs, festivals et salles de spectacle

Hommage

Christophe Foutier et Christophe Lellouche

Parmi les victimes de l'attaque au Bataclan se trouvaient deux membres de la Sacem : Christophe Foutier, 39 ans, auteur, éditeur de la société Shiny Shoes Records et graphiste, et Christophe Lellouche, 33 ans, auteur-compositeur.

Rudy Fagnaud, chanteur et guitariste de Nite Nite, évoque Christophe Foutier.

«*Christophe était un passionné de musique. Au début des années 2000, il avait fondé le groupe Mary's Dream, qui avait sorti un album remarqué en 2008, Ten Years. C'était aussi la personne la plus positive que j'aie connue, un réel moteur, pour moi. Il n'avait peur de rien. Ses frustrations ? Il les remplaçait par des envies, qu'il avait par milliers. Sans lui, nos chansons seraient restées dans un tiroir.*»

Après avoir déposé son fils de 2 ans à la crèche et sa fille de 6 ans à l'école, Chris débarquait chez moi et on pouvait passer deux semaines d'affilée à s'enfermer pour répéter. On jouait en duo depuis un an, avec l'idée de commencer à faire des concerts début 2016.

Les Eagles of Death Metal faisaient partie de nos références. Christophe avait, d'ailleurs, trouvé le nom de notre groupe, Nite Nite, une semaine avant le concert du Bataclan.

On avait sept morceaux à notre actif, et le projet de sortir un album. Je suis donc en train de finaliser un petit album avec le soutien de sa famille et de sa femme, Caroline. Le but est de le sortir en format dématérialisé et en vinyle avant l'été 2016. Le projet va donc s'achever, mais il restera de tout ça quelque chose de vivant.»



Le Trianon envisage également de mettre en place un système pour verrouiller la salle de l'intérieur, et de poser des vitres blindées; à la Philharmonie, le coût des travaux de blindage s'élève à 40 000 euros.

Fréquentation: vers un retour à la normale?

— Ces mesures de sécurité ont vocation à protéger mais aussi à rassurer le public. Dans la semaine suivant les attentats, le Prodis a constaté une chute de la vente des billets de 80% par rapport aux chiffres habituels. La fin d'année représente pourtant 20 à 25% du chiffre d'affaires du secteur. Le week-end suivant les attentats, le différentiel était moins important, mais encore de 50%. Concernant le taux de fréquentation des salles, c'est-à-dire ceux qui avaient déjà acheté leurs places avant le 13 novembre, la chute a été moins vertigineuse. Le syndicat estime la part des désistements de dernière minute à 20-30% selon les concerts.

D'ordinaire, ce taux de désistement oscille entre 2 et 10%. Ces dernières semaines, la tendance est à l'amélioration, notamment pour les salles de concert. Cette relative

embellie ne doit pas masquer la disparité des situations. Les cabarets semblent, par exemple, connaître des difficultés liées à une baisse de fréquentation des touristes. Si le Trianon était pratiquement plein les 4 et 5 décembre derniers pour voir Patti Smith et Thom Yorke lors des soirées de Pathway to Paris, organisées en marge de la Cop 21, le sujet de la sécurité était sur toutes les lèvres dans la file d'attente. Une jeune femme était même prête à donner sa place, «trop angoissée à l'idée de se retrouver enfermée pendant plusieurs heures dans un concert». Plusieurs personnes s'étonnaient aussi de l'absence de forces de l'ordre visibles alors que celles-ci patrouillent, tantôt aux abords de la salle, tantôt devant la salle, voire à l'intérieur, en fonction des événements et du niveau de risque.

#LeurPlaceEstSurScène

— Par leurs gestes de solidarité, plusieurs stars ont contribué à faire revenir le public en lui offrant la possibilité de se rassembler pour passer des moments cathartiques: U2, le 7 décembre à l'AccorHotels Arena, «offrant leur scène» aux Eagles of Death Metal, dont le show au Bataclan

avait été «volé» (voir photo page précédente), Madonna improvisant un concert acoustique le 10, place de la République, etc. En France, les artistes ont aussi inventé mille manières de s'exprimer: d'abord à chaud, comme Grand Corps Malade (voir portrait page 16), qui a tenté de «mettre des mots sur l'indicible» en publiant sur sa page Facebook un texte très partagé. La Sacem s'est associée à d'autres acteurs culturels pour créer le logo et la campagne Tous Au Concert, invitant toutes les salles de concert et de spectacle de France à s'en emparer. Il y a également eu la grande opération de communication des théâtres parisiens symbolisée par le hashtag #MaPlaceEst DansLaSalle. Certains, comme Christine and the Queens et le rappeur Nekfeu, ont même décidé de prendre d'assaut les ondes en inventant une webradio pirate éphémère («Good Morning Paris», le 23 novembre) et communautaire. On a beaucoup parlé de «l'esprit du 11 janvier». Ne peut-on parler de celui de novembre? •

1 Les contributeurs du fonds d'urgence sont: CNV, ministère de la Culture et de la Communication, Sacem, Adami, SACD, SPPF, SCPP, ADAGP et Scam.

Mythique

Le Bataclan, 150 ans d'histoire

L'Olympia a ses fameuses lettres en néons rouges. Le Bataclan, son architecture: une sorte de pagode chinoise multicolore. Si la première est mondialement connue,



© ADOC PHOTOS

la seconde n'en est pas moins une salle historique. À l'ouverture des portes, le 3 février 1865, ce music-hall, qu'on appelle alors «Ba-ta-clan», est déjà un lieu de brassage culturel. On peut y voir des numéros d'acrobatie, des ballets, puis, à partir des années 1880, des revues, des opérettes... En 1926, la salle se consacre au septième art. En 1971, elle redevient salle de spectacle et s'impose progressivement comme un lieu branché parisien. S'il existe une «génération Bataclan», c'est celle de ce Bataclan nouvelle génération, sanctuaire de la mixité sociale. Avec sa capacité de mille cinq cents places, la salle accueille aussi bien des artistes confirmés (The Cure,

Prince, Metallica, Alain Bashung...) qu'émergents (Jeff Buckley, en 1995, ou Feist, en 2004, pour leur première grande scène parisienne). Le secret de la salle? Son caractère intimiste. «Au Bataclan, c'est simple, vous pouvez voir tous les spectateurs, qu'ils soient au balcon ou dans la fosse», raconte Alex Kapranos, chanteur du groupe Franz Ferdinand, aux *Inrockuptibles* (n° 1044). Avec un peu de chance, vous pouviez aussi trinquer avec vos artistes préférés après leur concert, au Bataclan Café. C'est ce contact direct que Jules Frutos et Olivier Poubelle auront certainement à cœur de rétablir. Les codirecteurs de la salle envisageraient une possible réouverture fin 2016.

Tout le monde

«J'avais l'idée d'écrire une liste de courses...»

L'année où l'équipe «black-blanc-beur» de Thuram, Barthez et Zidane gagnait la coupe du monde de foot, Zazie faisait rimer Jamel, David et... Jean-Marie. Dix-huit ans plus tard, Zazie revient sur la genèse de cette chanson plus que jamais de circonstance.



© ERIC GUILLEMAIN

Magsacem: Comment l'idée vous est-elle venue d'écrire une chanson à partir de prénoms?

Zazie: Je suis partie d'une liste de mots en deux syllabes. Au début, j'avais écrit une liste de courses qui devait faire deviner la vie des personnages: quelqu'un de pressé n'achète que du surgelé, etc. Il y avait l'idée de jouer sur les slogans. D'ailleurs, des publicitaires m'ont, plus tard, proposé de chanter «tout le linge il est beau». J'ai évidemment refusé. La liste de courses, c'était une fausse bonne idée. Par ailleurs, la musique était up tempo, légère, mais je cherchais à l'éclairer de quelque chose d'émouvant sur un passage en mineur. Donc, je suis passée à une liste de noms de chanteurs morts à 27 ans (Hendrix, Joplin, Buckley...). L'idée était de les faire revivre et de leur rendre hommage, mais ça aurait pu paraître prétentieux et

un peu accablant. Il y avait, néanmoins, quelque chose à jouer avec une liste de prénoms.

Qu'est-ce qui est le plus important, dans cette chanson: les couplets ou le refrain?

Les couplets. Le prénom, ça dit l'identité, l'histoire, le patrimoine... Mais ça dit aussi ce qu'on en a fait dans le cas de Johnny ou Jamel. J'habite à Belleville, où se côtoient David, Karim et Zazie. C'était donc un hymne à la paix, au métissage et à la différence. Il fallait que ce soit fédérateur. C'est une chanson légère, mais faussement naïve. Je n'ai pas la prétention de changer quoi que ce soit, d'être provocatrice ou politique. Je suis, par contre, attachée à la liberté de dire une inquiétude en laissant le choix aux gens de voir seulement le côté «tout le monde il est beau» ou de voir un peu plus loin. À moi de trouver les ruses et une forme

d'élégance pour continuer à poser les bonnes questions. Chanter «quitte à faire de la peine à Jean-Marie», c'est une familiarité, mais c'est doux, comme attaque. Il faut pouvoir se moquer du monde, et de nous-mêmes.

6

Victoires de la musique. Zazie est, avec Vanessa Paradis, l'artiste féminine la plus primée.

Avez-vous été inquiétée en chantant *Tout le monde*?

Dans ces années-là, j'ai eu des soucis avec quelques antennes locales du FN. Je me souviens d'un concert à Amiens, où des tracts avaient été distribués à mon public qui invitaient au boycott. C'était écrit: «chanteuse d'extrême gauche» (rires).

4

versions alternatives de *Tout le monde* ont été chantées en Birmanie, au Cambodge, au Viêt Nam et à Singapour lors d'une mini-tournée asiatique, en 2000. La liste de prénoms de la version originale a été modifiée pour intégrer des prénoms asiatiques.

Aujourd'hui, la chanson prend-elle une signification nouvelle?

Elle rappelle simplement que derrière un prénom, il y a une identité et que tous les Karim ne sont pas des terroristes. Pour autant, on reste dans le divertissement et, après ce qui s'est passé au Bataclan, le divertissement devient en soi une forme de subversion. Il faut continuer à faire entendre une pluralité: des chansons gauloises, engagées, désengagées, cyniques... Il y a encore des chanteurs qui osent des chansons à la fois populaires, poétiques et engagées comme Souchon, avec *Et si en plus y'a personne*. Comme disait en substance Léo Ferré, on a la poésie «à la gâchette»¹. Il faut s'en souvenir. •

¹ Expression tirée du poème *Des armes*, publié en 1969. Le vers cité est: «Et des poètes de service à la gâchette».

Pierre Boulez

L'homme d'un nouveau monde sonore

Pierre Boulez, grande figure de la musique contemporaine, aura marqué la seconde moitié du xx^e siècle.

Né en 1925, d'abord orienté vers les mathématiques, Pierre Boulez choisit dès 1942 de se consacrer à la musique. Du *Visage nuptial* (1946-1952) au *Marteau sans maître* (1955) en passant par la *Deuxième Sonate* pour piano (1948), ses premières œuvres ambitionnent de relever l'héritage de l'école de Vienne de Schönberg, Berg et Webern sans exclure d'autres influences profondes, Stravinsky

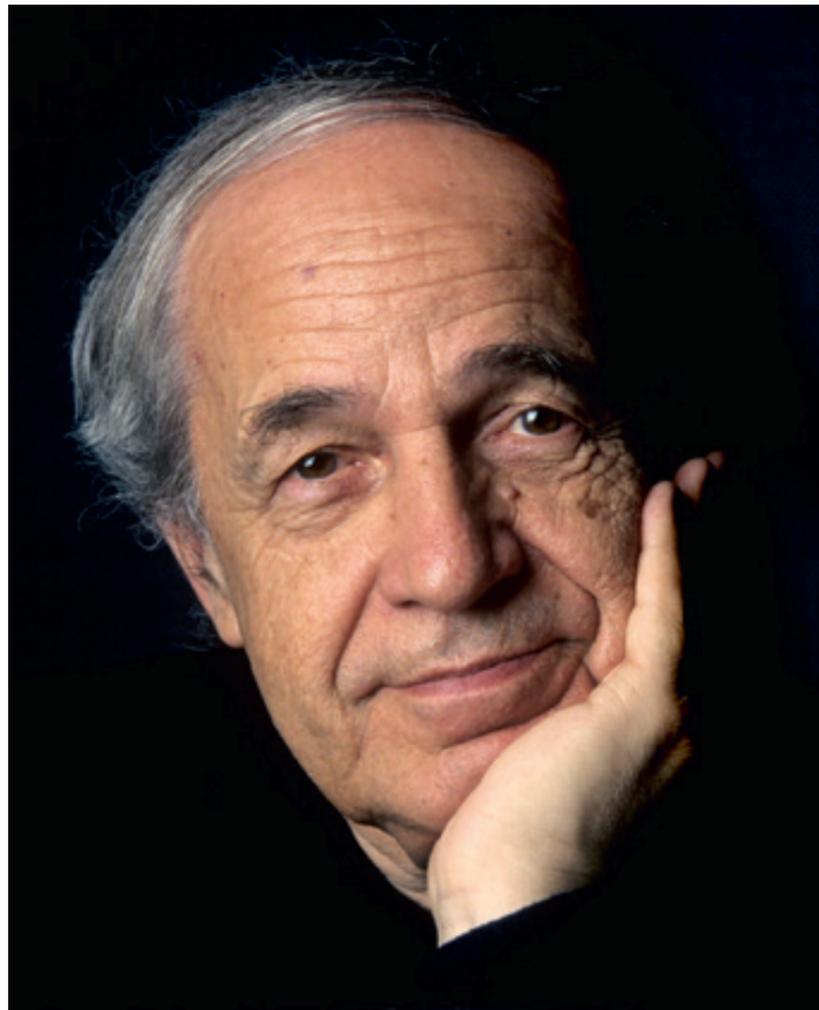
et Debussy. Fondant les Concerts du domaine musical en 1955, diversifiant un peu plus tard ses activités entre la direction d'orchestre et l'enseignement (Bâle, Harvard), il poursuit la construction d'un nouveau monde sonore par des œuvres de grande maturité – *Troisième Sonate* pour piano (1957), *Structures II* (1956-1961), *Pli selon pli* (1957-1962), *Figures, Doubles, Prismes* (1958-1968), *Éclat/Multiples*

(1965-1970), *Cummings ist der Dichter* (1970-1986), *Répons* (1981-1984), *Dialogue de l'ombre double* (1985) – qui font de lui un des compositeurs les plus marquants de la deuxième moitié du xx^e siècle.

Fondateur de l'Ircam, dont il assure la direction parallèlement à celle de l'Ensemble intercontemporain, professeur au Collège de France de 1976 à 1995, Pierre Boulez développe, dès lors, une quadruple trajectoire. Outre le créateur, l'animateur hors pair et le brillant essayiste – il fut l'un des écrivains et penseurs en musique les plus lucides de notre temps –, il se révèle vite comme l'un des plus grands chefs d'orchestre de sa génération. Autodidacte influencé par Hans Rosbaud, Roger Désormière, Hermann Scherchen, admiré et encouragé par George Szell et Otto Klemperer, il se forge une technique efficace et personnelle. Après *Wozzeck* et *Le Sacre du printemps* à Paris, en 1963, *Parsifal* à Bayreuth trois ans plus tard, les invitations à l'Orchestre de Cleveland depuis 1965, la direction de l'Orchestre symphonique de la BBC et celle de la Philharmonie de New York (1971-1977), la carrière internationale du chef prend un essor fulgurant.

À l'opéra, après Wieland Wagner, il collabore avec d'autres metteurs en scène de haut vol, dont Patrice Chéreau (notamment pour la *Tétralogie du centenaire* à Bayreuth, 1976-1980, et la création mondiale de la version intégrale de *Lulu*, d'Alban Berg, à Paris, en 1979). Pierre Boulez s'est éteint quelques mois après l'inauguration de la Philharmonie de Paris dont il était l'un des initiateurs.

Très populaire outre-Rhin où il avait élu résidence, il était membre de la Gema, la société d'auteurs allemande. ●



© PHILIPPE GONTIER

Michel Delpech. Quand j'étais chanteur...

À l'aube de l'année 2016, le 2 janvier, Michel Delpech nous quittait. La Sacem lui rend hommage.

S'il est un chanteur français pour qui l'anglicisme « pop » prend toute sa signification, c'est bien lui. Car, mélodieux et populaire, Michel Delpech n'a jamais cessé de l'être, depuis cinq décennies et treize albums studio. Personne n'a su mieux que lui symboliser la romance hexagonale, ce mélange de chronique sociale et de tendresse amicale, celle qui raconte la vie de tous les jours, les amours et les tracasseries quotidiens.

Crooner nullement crâneur, troubadour et narrateur, chantre d'une France, certes, profonde mais jamais superficielle, du bitume du boulevard Saint-Germain à la boue du Loir-et-Cher en passant par les kermesses des bords de l'Indre, Delpech a personnifié, mieux qu'un pays, un patrimoine. Grâce à lui, Marianne a toujours été jolie. Ce qui n'a pas empêché notre national chanteur de charme d'aller baguenauder des hippies de l'île de Wight aux voix du Brésil et à l'Amérique du folk, tout en rendant hommage à deux Paul étrangers, McCartney et Simon.

Maux de la vie

Pourtant, chez Michel, tout n'a pas toujours été aussi chouette que dans la célèbre guinguette de Laurette. Devenu star à 18 ans, il enchaîne une impressionnante série de tubes, de ces rengaines qu'on fredonne aussi bien sous la douche que dans les boums, des chansons qui parlent de chasseurs et de divorcés, de flirts et de trahisons, de nostalgie et de l'en-



Michel Delpech (à droite), avec Michel Pelay (à gauche) et Alain Chamfort (au centre).

1966

Adhésion à la Sacem en qualité d'auteur (puis, compositeur en 1973).

+ de 200

œuvres déposées à la Sacem parmi lesquelles ses plus grands succès – *Laurette*, *Wight is wight*, *Pour un flirt*, *Les divorcés*, *Quand j'étais chanteur* –, nés de sa complicité artistique avec Roland Vincent. Mais aussi, les célèbres *Le chasseur* et *Le Loir-et-Cher*, avec Michel Pelay et Jean-Michel Rivat.

vie de changer de vie. Mais planer sur les hit-parades des sixties et des seventies n'empêchera pas une chute d'autant plus vertigineuse: doute, séparation, trou noir, dépression, thérapie, mysticisme, remariage, rédemption et retour. Des épreuves qu'il a lui-même contées dans plusieurs autobiographies sans concession.

Plume délicate

Car outre l'interprète et l'homme de scène à la voix sensuelle qu'on connaît, Michel Delpech a toujours été un auteur subtil. À l'image des textes de ses chansons, sobres et pertinents, sans lyrisme grandiloquent ni simplicité démagogique. Parfois même empreints d'une humilité mâtinée de dérision, comme dans *Quand j'étais chanteur*, exercice de fiction croquant avec un humour féroce les clichés véhiculés par le show-business. Posséder tout mais n'être le « roi de rien »...

Un style que l'on retrouve dans ses derniers albums (*Comme vous*, 2004, *Sexa*, 2009) comme

dans ses récents ouvrages (*J'ai osé Dieu*, 2013 et *Vivre!* 2015), où il se raconte avec la même franchise et la même lucidité qu'il a déployées pour combattre la maladie.

J'étais un ange, chantait-il en 1990. Interprète de l'âme, artiste du feeling, célébré aussi bien par ses pairs (Cabrel, Souchon, Voulzy, Clerc) que par ses disciples (Bénabar, Clarika, Barbara Carlotti), « *L'homme qui avait bâti sa maison sur le sable* », comme il se surnomme lui-même, a construit surtout un répertoire au diapason d'une expérience et d'un vécu peu communs. L'histoire d'une vie, la sienne, mais aussi un peu la nôtre. ●



Pour aller plus loin...

RETROUVEZ L'HOMMAGE DE LA SACEM À MICHEL DELPECH SUR SACEM.FR.



© LIONEL PAGES

William Leymergie Maître de cérémonie matinal

Depuis trente ans, William Leymergie incarne l'émission préférée des Français : *Télématin*. Un challenge quotidien en direct, qu'il mène d'une main de maître avec le sourire – sans que personne ne se lasse, ni lui, ni son public. Quel est son secret ?

Ci-dessus, l'équipe en régie (en haut, à gauche); William Leymergie en plateau (en haut, à droite); l'équipe de cadreur sur le plateau (en bas à droite et à gauche).

Nous le rencontrons à 10 heures pétantes, dans son bureau situé dans les hauteurs de l'immeuble France Télévisions, au sud-ouest de Paris. Son équipe s'affaire, lui aussi. L'émission est terminée depuis peu, mais il faut déjà penser à celle de demain. Et d'après-demain... Mais ce n'est pas un problème : rebondir sans cesse sur l'actualité, William Leymergie le fait depuis déjà trois décennies. S'il a été infidèle à *Télématin* le temps de quelques années de journal télévisé, il en est l'incontestable figure de proue. Et le producteur depuis le début des années 1990...

Mais comment fait-il ? D'abord, il respecte un planning très serré : « Je me lève à 5 heures du matin. Je suis à France Télévisions à 5h45 afin d'être prêt pour mes trois heures de direct. Ensuite, je m'accorde une heure avant de revenir dans mon bureau et de m'occuper de mes activités de producteur, organiser les semaines qui arrivent, honorer mes rendez-vous... jusqu'à 13h30. Je reviens en fin d'après-midi pour jeter un coup d'œil sur ce qu'il y a à faire pour le lendemain. » Devant nos sourcils levés, il ajoute : « Juste pour le plaisir... ! Plus sérieusement, je n'ai pas le choix, car je produis plus de vingt heures de programmes par semaine... Heureusement, je ne vis pas loin d'ici, et je suis toujours connecté à mon équipe ». Une équipe de trente



« Nous mettons un point d'honneur à mettre en lumière des créateurs de l'ombre. »

Ci-dessous, de gauche à droite : Alex Jaffray et Frédéric Zeitoun.

journalistes, tous « monomaniaques », sourit William Leymergie, avec qui il communique en permanence. C'est ce qui s'appelle savoir s'entourer.

LA CULTURE EN HÉRITAGE

Ayant grandi en Afrique, William Leymergie en a gardé un penchant pour les belles choses, l'ailleurs, le voyage et les découvertes. Y compris culturelles. Son père était « fou de cinéma », lisait des livres d'histoire, sa mère adorait le théâtre et l'opéra. En arrivant à Paris, le jeune William fonce tête baissée dans toutes les richesses artistiques de la capitale : « J'ai fait une licence de lettres, avortée en 1968 à cause des événements, suivi les cours de l'Idhec (ancienne Fémis, NDLR) en auditeur libre et je passais mon temps à la Cinéma-thèque... » Très vite, le journalisme est le seul métier qui s'impose pour assouvir sa curiosité. Avec, comme mentors, un Jacques Chancel ou un Pierre Tchernia : « Ils étaient mes idoles et sont aussi devenus mes amis. À l'époque, on était multiscarte, il fallait lire, écouter de la musique, voir des spectacles... Je suis de cette école-là. On faisait de la télé et de la radio à condition d'avoir un bagage culturel minimum ». La culture a toujours tenu une place importante au sein de *Télématin* : théâtre, cinéma, expositions, haute couture, design... « C'est un vrai bonheur. Car si la culture trouve sa

place dans la presse écrite, il y en a trop peu à la télévision et la radio. »

Concernant la musique, c'est avec ses chroniqueurs, Alex Jaffray et Frédéric Zeitoun, qu'il discute des choix de l'émission. « Chacun d'entre eux nous présente des artistes dont il faut parler, qu'ils soient déjà reconnus ou encore à leurs débuts. C'est rare, d'en avoir loupé un chez *Télématin* ! Leur défi, c'est de trouver, parmi ceux qu'ils reçoivent ou voient sur scène, les talents à distinguer. Moi je joue le clown blanc : j'en refuse certains, et ils redoublent d'arguments... Nous mettons un point d'honneur à mettre en lumière des créateurs de l'ombre, des auteurs, des compositeurs dont on ne connaît pas le visage, des artistes qui ne passent pas à la télévision ni à la radio... Comme Hubert-Félix Thiéfaine, par exemple, qui remplit pourtant des salles de mille cinq cents personnes. »

RECRUTEUR, ENTRAÎNEUR, JOUEUR

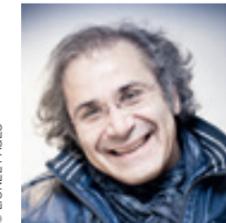
Télématin a fêté ses 30 ans, donc. Et avec, un certain génie de l'animation télévisée. William Leymergie sait mener une interview, donner la parole à ses chroniqueurs, commenter une image avec dextérité, plaisante sans jamais abuser de son humour... Ce talent que l'on dirait inné paie : entre 1 et 1,5 million de spectateurs par mois ! Son secret, pour fidéliser à la fois son public et ses collaborateurs, qui tournent étonnamment peu, pour une émission de télévision ? « Je suis recruteur, entraîneur et joueur. Car je les embauche et j'échange avec eux en rédaction et sur le plateau que j'anime. Cette relation directe avec mes journalistes n'existe pas ailleurs... »

Tout semble avoir toujours roulé pour *Télématin*, même si son présentateur n'en a pas toujours mené très large. S'il était très préparé le premier jour (« J'ai plongé seul ! »), il a été attentif aux audiences les jours, les semaines et les mois suivants... « Au début, ça a monté très vite, comme si on répondait à une attente (la matinale arrivait en France après l'Angleterre et bien après les États-Unis, NDLR), puis ça s'est stabilisé. Il y a aussi eu des moments de déprime. Le fait de partir quelque temps en présentant le JT m'a conforté dans l'enthousiasme que j'avais à faire *Télématin*. »

Si le doute ne l'a jamais assailli, il s'est laissé parfois surprendre par la routine : « C'est ce qu'on appelle, dans le métier, le syndrome de la salle de bains : l'impression d'être chez soi, de se brosser les dents, à moitié habillé, très détendu, sauf qu'il faut continuer à faire attention à tout ce que l'on dit. Faire du direct tous les jours pendant des heures, ce n'est pas une activité courante ! Il faut se tenir, capter l'attention, au même titre qu'un professeur face à trente élèves. Chaque heure compte, chaque émission compte. » ●



© LIONEL PAGES



© MARC CHESNEAU

Focus

Auteurs et compositeurs chroniqueurs !

Rares sont les hommes de télévision à accorder autant de place à la création musicale. William Leymergie est l'un des seuls à mettre autant en lumière les plumes de l'ombre, celles et ceux qui ont écrit ou composé avec discrétion les tubes d'hier et d'aujourd'hui. Et qui mieux que deux auteurs et compositeurs pour en parler ! Alex Jaffray, auteur-compositeur membre de la Commission des Variétés de la Sacem, et Frédéric Zeitoun, auteur-compositeur membre du Conseil d'administration de la Sacem, prennent la parole chaque matin sur France 2 pour évoquer l'actualité musicale et scène. Un samedi par mois, la chronique de Frédéric Zeitoun est même l'occasion de brosser le portrait d'un créateur méconnu. Des interviews exclusives tournées au siège de la Sacem. Une maison que *Télématin* connaît bien, puisque des reportages y ont été réalisés, notamment dans les coulisses des services musicaux, mais aussi à Châteaudun, dans les archives de la société d'auteurs. Chaque année, une émission de *Télématin* porte un coup de projecteur sur le palmarès des Grands prix Sacem. Avec William Leymergie, création et droits d'auteur ont toute leur place sur le petit écran aux heures de grande audience !

AUDIOVISUEL

Installation \
 Le Cauchemar merveilleux et le Synesthesium

Le Synesthesium est une installation immersive multi-sensorielle, sonore et lumineuse. Les conditions idéales sont ainsi réunies pour réaliser une expérience atypique, un voyage fantasmagorique à travers vos sens. Cette installation diffuse une création sonore, lumineuse et poétique de Léonore Mercier et Arthur H. Allongez-vous dans les transats et partez à la découverte du *Cauchemar merveilleux*.

Théâtre de la Cité internationale, Paris, 25-27 février

www.synesthesium.com

Création cinématographique \
 Musique et image

Le Fifa, Festival international du film d'Aubagne, soutient et promeut la jeune création cinématographique, comme la création musicale pour l'image. Partenaire historique du festival, la Sacem s'engage aux côtés des compositeurs de musique de film, en participant à l'organisation d'une master-classe, aux rencontres professionnelles Troisième personnage, au Grand prix de la meilleure création sonore et en attribuant une bourse au compositeur du film lauréat du Prix Sirar.

Aubagne, 14-20 mars
aubagne-filmfest.fr/fifa2016/fr

HOMME DU SIÈCLE

**Centenaire Dutilleux...**

La Sacem s'associe à l'ouvrage *Henri Dutilleux*, de Pierre Gervasoni, qui vient de paraître aux éditions Actes Sud, à l'occasion du centenaire de la naissance du compositeur. Un hommage à l'homme et à son immense talent.

Agrégé de musique et diplômé du Conservatoire de Paris, pédagogue et journaliste, Pierre Gervasoni a mené un travail minutieux de recherche pendant sept années pour compiler témoignages d'époque, coupures de presse, lettres, et narrer la vie d'Henri Dutilleux, avec authenticité et pertinence. Si les faits sont tous avérés, l'histoire d'Henri Dutilleux prend naturellement, au fil des pages, la forme d'un roman dans lequel le lecteur est happé par la force de la narration et des détails. Il s'agit du premier ouvrage de cette envergure consacré au compositeur français, né en janvier 1916 et au parcours d'exception. La Sacem a organisé une dédicace de l'auteur, le 7 février, à Musicora. Plusieurs événements ont célébré ce centenaire, parmi lesquels un concert à la Maison de la radio, le 21 janvier, par l'Orchestre philharmonique de Radio France, une journée d'étude sous la direction de Pierre Gervasoni, le 22 janvier, à la Philharmonie de Paris, suivie d'un concert hommage le même jour.



Pour aller plus loin...

SOCIETE.SACEM.FR/RESSOURCES-PRESSE/PAR-PUBLICATION/COMMUNIQUÉS/DISPARITION-DHENRI-DUTILLEUX

Longs-métrages \
 Scénario au long court...

La Sacem s'associe au festival international des scénaristes de Valence, avec notamment

un marathon de composition de musique pour l'image. Une expérience d'écriture et de création intense, qui associe rencontres professionnelles, encadrement et formation pour les apprentis

compositeurs. En jeu: la Plume de cristal du meilleur projet de composition de musique pour l'image.

Valence, 6-9 avril

scenariaoulongcourt.com

MUSIQUES ACTUELLES

Scène Sacem \
 Trois Baudets

© RENAUD JULIAN

Minou et Luciole sont à l'affiche de la prochaine Scène Sacem chanson aux Trois Baudets.

Paris, 9 mars – lestroisbaudets.com

Musiques du monde \

Babel Med

Forum des musiques du monde, marché professionnel et festival, Babel Med Music rassemble, pendant trois jours, artistes et professionnels des quatre coins du monde. Les artistes retenus pour participer à ce salon se produisent devant des programmateurs du monde entier. Le 19 mars, la Scène Sacem présentera la diversité des talents de l'outre-mer et mettra à l'honneur les groupes Paille (Martinique), 7son@to (Guadeloupe) et Saodaj' (Réunion).

Marseille, 17-19 mars

Babelmedmusic.com

Tournée \

Chantier des Francos

Initiée par la Sacem, les Francofolies et les salles partenaires, la tournée du Chantier des Francos fait escale, le 7 avril, à Portes-lès-Valence, pour une scène Sacem avec Cabadzi, dans la salle du Train Théâtre.

Portes-lès-Valence, 7 avril

visaformusic.com



Anniversaire \

Printemps de Bourges

Le Printemps de Bourges fête ses 40 ans ! Partenaire de longue date de ce festival incontournable, la Sacem s'associe, naturellement, à la création pour la soirée anniversaire, qui se déroulera le 13 avril au palais d'Oron.

Bourges, 12-17 avril

www.printemps-bourges.com/

CRÉATION CONTEMPORAINE

Biennale \

Musiques en scène

© MARCO BORGREVE

Rendez-vous pluridisciplinaire, la biennale Musiques en scène évoquera, cette année, le divertissement à l'ère du numérique. Le compositeur et artiste hollandais Michel Van der Aa en est l'invité d'honneur.

Lyon, 1^{er}-27 mars – bmes-lyon.fr

Île de créations \

Concours

Créé par l'Orchestre national d'Île-de-France, ce concours permet aux jeunes compositeurs de confronter leurs inspirations à un orchestre symphonique, d'être joués en public et diffusés à la radio.

Les œuvres sélectionnées pour 2016 sont *Tombeaux*, de Quentin Lauvray, *Émergences*, de Matthieu Lemennicier, et *La pérégrination vers l'Ouest*, d'Alex Nante. Finale publique le 18 février. Création de l'œuvre lauréate le 15 mars.

Paris, salle Gaveau, 15 mars, 20h
orchestre-ile.com

Festival \

Détours de Babel

Sur le thème «alter ego», Détours de Babel propose plus de quatre-vingts rendez-vous libres et nomades, dont de nombreux en création.

Isère et Rhône-Alpes, 21 mars-9 avril

detoursdebabel.fr

ÉDUCATION ARTISTIQUE

Festival \

Babel Minots

Babel Minots revient, en 2016, avec un programme riche en rencontres, débats et spectacles autour des musiques du monde pour l'enfance et la jeunesse. La Sacem y présentera un spectacle jeune public soutenu par son action culturelle. Le projet Minots & Griots, restitution d'ateliers en milieu scolaire, est la nouveauté de cette édition.

Marseille, 17-19 mars

villesdesmusiquesdumonde.com

Musique d'aujourd'hui \

Grand prix lycéen des compositeurs

Depuis sa création, la Sacem est partenaire du Grand prix lycéen des compositeurs. Véritable encouragement à découvrir de nouvelles œuvres musicales, cette opération, organisée par Musique nouvelle en liberté (MNL), invite les adolescents à développer une réflexion sur l'art et la création. Lauréat l'an dernier, le compositeur Pierre Jodlowski présentera à des lycéens de toute la France sa création, *Ultimatum*, pour orchestre à cordes, percussions et électronique, lors de la cérémonie de remise du prix 2016 à l'auditorium de Radio France, le 17 mars. Une journée riche en échanges et rencontres, suivie d'un concert.

Paris, auditorium de Radio France, 17 mars
gplc.mnl-paris.com



Les manifestations culturelles soutenues par la Sacem le sont, notamment, grâce aux ressources de la copie privée. Plus d'informations sur sacem.fr et copieprivee.org.



POUR DÉCRYPTER
LES COULISSES
DE LA CRÉATION



LA
FABRIQUE
CULTURELLE.FR

*Soyez les premiers à la découvrir !